

CHARTRE ENVIRONNEMENTALE

NK Construction SA, sa direction générale et ses collaborateurs, s'engage à prévenir et à réduire les impacts environnementaux de nos activités, à préserver les ressources naturelles, à prévenir les pollutions et se conformer aux exigences légales. Nous sommes convaincus que réduire nos impacts environnementaux sera bénéfique pour l'environnement ainsi que pour nos clients et notre organisation.

Nos objectifs

Nous analysons régulièrement les impacts de nos activités sur l'environnement dans le but d'identifier les principaux axes d'amélioration possibles, de fixer des objectifs quantifiables et de mettre en place des mesures permettant de les atteindre.

Nos engagements

- Améliorer notre performance en émission de gaz
- Préserver les ressources naturelles en optimisant la consommation d'énergie et de papier
- Optimiser la gestion des déchets
- Intégrer des critères environnementaux dans la sélection de nos fournisseurs

Approche

Nous nous engageons à développer et à maintenir un système de management dont l'efficacité et la pertinence seront assurées par des revues périodiques.

Un engagement de la direction

La direction générale encourage tous ses employés à saisir les occasions qui permettent de réduire les risques existants et de réduire la consommation des ressources.

Notre direction s'engage à soutenir cette charte et fournir les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs environnementaux.

La Direction Générale

